Rapport de démarrage du projet « Adaptations techniques de l'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT, opportunités pour les communes forestières »

Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM)

Centre Technique de la Forêt Communale
BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN ; Tél : (00237) 22 20 35 12
Email : CTFC_Cam @ yahoo.fr ;
Site web :www.foretcommunale-cameroun.org

Cameroun

[Yaoundé, le 11 décembre 2010]

Ce rapport a été élaboré pour le programme relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Programme d'appui ACP-FLEGT - GCP/INT/064/EC)

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité de <nom de l'auteur/contractant/partenaire d'exécution> et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.

Sommaire

I. Introduction 3

I.1. Contexte 3

I.2. Les besoins 4

I.3. Objectif général 4

II. Description par objectif et activité 5

III. Le concept et fonctionnalité de la Base de Données (BD) des inventaires d'exploitation des forêts communales……

III.1. Le concept et fonctionnalité de la Base de Données (BD) ……12

III.2. Le fonctionnement de la Base de Données (BD)……12

IV ; Contribution des produits du projet participent à l'atteinte des objectifs généraux du plan d'action FLEGT ……16

1. Renforcement des capacités /formation 16
2. Transparence et observation indépendante 16
3. Accord de partenariat volontaire 16
4. Initiatives des communautés en lien avec le processus FLEGT 17
5. Système de vérification de la légalité (SVT) 17
6. Cadre légal et réglementaire 17
7. Initiatives privées 17
8. Questions relatives aux marchés domestiques et régionaux 18
9. Assistance en matière de communication, de sensibilisation et d'information 18

IV. Equipe du projet 19

V.1. Le Personnel de contact au sein de l'ACFCAM

V.2. Le personnel CTFC intervenant dans le projet 19

V.3. Le personnel recruté uniquement par le projet 20

V.4. Liste du personnel recruté uniquement par le projet 20

V.5. Dispositif d'Intervention 21

V 6. Rôles et responsabilités 22

VI. Les risques éventuels dans la mise en œuvre du projet et la façon dont ils seront minimisés par le projet 23

VII. Annexes 25

A. Budget (budget initial, état des dépenses, solde) 25
B. Compte-rendu et liste des participants de la réunion de lancement 28
C. Coupures de journaux 37

I. Introduction

I.1. Contexte

Afin de contribuer à la gestion durable des forêts et d'augmenter l'impact de celle-ci sur la réduction de la pauvreté, le Cameroun et l'Union Européenne ont conclu en mai 2010 un Accord de Partenariat Volontaire (APV) sur l'Application des règlementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT). Cet accord vise à améliorer la gouvernance forestière et de s'assurer que le bois importé dans l'UE remplit toutes les exigences réglementaires du Cameroun.

Dans ce contexte, un projet financé par l'Union Européenne est actuellement en charge de la mise en place d'un système de traçabilité du bois (projet "Mise en place d'un système de traçabilité du bois au Cameroun", sous la responsabilité du bureau SGS[1]). Ce système sera testé dans un site pilote sans doute dans la région Est du Cameroun et couvrira les différents titres forestiers, dont les forêts communales.

Le Programme d'appui ACP-FLEGT fournit aux pays ACP une assistance visant l'application du Plan d'action FLEGT de l'Union européenne et appuie leurs activités de collecte, analyse et dissémination des informations et des leçons apprises dans le cadre du processus FLEGT entre les groupes de parties prenantes des pays ACP.

Les appels à propositions sont organisés deux (02) fois par an et les Organisations gouvernementales et ONG, associations du secteur privé sont éligibles.

Le Programme d'Appui aux Forêts Communales du Cameroun (PAF2C) est le produit de la volonté conjointe de l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCam), du groupement Fédération Nationale des Communes Forestières de France (FNCoFor) de renforcer le réseau des forêts communales et le processus de décentralisation. De cette volonté politique est né un programme, le PAF2C. Il bénéfice de l'appui du FEICOM, du Fonds français pour l'environnement mondial: FFEM, de la Coopération allemande et de l'assistance technique de la fédération nationale des Communes forestières de France.

Ce programme a pour objet de promouvoir la protection et la gestion durable des forêts du Cameroun en accompagnant le processus de décentralisation de l'Etat par le renforcement d'un réseau de forêts communales. Il vise en priorité à constituer un réseau organisé, animé par des maires motivés et formés, en accompagnant ceux-ci dans leurs demandes de classement de forêts. Le PAF2C vise également à doter ces forêts de plans d'aménagement, garants de leur gestion durable, et les communes de plans de développement communaux, garants d'une bonne utilisation des revenus au niveau communal. Le PAF2C se déroule avec l'ACFCAM comme maître d'ouvrage, et le Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC) comme maître d'œuvre.

Le PAF2C est structuré en 6 composantes dont la Composante 2 et 3 qui ont pour objectif d'aménager et gérer durablement les forêts communales dans le respect des normes de gestion durable, à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'aménagement et valoriser les

[1] Société Générale de Surveillance

produits ligneux et non ligneux sur les marchés locaux, régionaux et internationaux.. Cette pratique de la « gestion durable » pourra conduire à terme à la certification des bois issus de ces forêts.

En début d'année 2010, L'ACFCAM/CTFC a répondu à l'appel à propositions de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) publié par le biais de son Programme d'appui relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Programme d'appui ACP-FLEGT).

La proposition de l'ACFCAM a été sélectionnée et en Septembre 2010, La FAO et l'ACFCAM ont signé un protocole d'accord où la FAO verse à l'ACFCAM une contribution financière d'un montant de USD 115,000 (cent quinze mille USD) pour travailler sur les adaptations techniques de l'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT .

I.2. Les besoins

En début 2010, le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) avec l'assistance technique de l'ACFCAM et du programme ''Pro-PSFE'' de la Coopération Allemande (GTZ) a effectué une mission d'évaluation de la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts communales et a identifié de manière générale :

- Une mise en œuvre incomplète des prescriptions des plans d'aménagement ;
- Une faible maîtrise des inventaires d'exploitation, de la planification et du suivi de l'exploitation ;
- Le manque de moyens et d'assistance technique des communes lors des inventaires, de la préparation et de l'exploitation.

De plus de manière générale les communes sont peu au fait de la légalité de la gestion des forêts communales et des enjeux du FLEGT au Cameroun. Les communes ne maîtrisent pas parfaitement le potentiel de leur forêt et subissent par la même un certain manque à gagner.

Certaines communes alimentent déjà le marché local et international en bois. Cependant, aucun système de traçabilité moderne n'a encore été mis en place dans les communes principalement en raison des faibles capacités des sections chargées de la foresterie communale. Par ailleurs, les communes ne comprennent pas encore le bien fondé et les avantages commerciaux que peu représenter une mise en commun de l'offre en bois répondant à la légalité et la nécessité de viabiliser une structure d'appui conseil pour une mise en conformité de la gestion des forêts communales bien avant la mise en œuvre d'un système d'assurance de la légalité national.

I.3. Objectif général

L'objectif général de ce projet est de travailler sur les adaptations techniques de l'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT ; spécifiquement, il s'agira de :

- Former toutes les parties prenantes à la compréhension du système de vérification de la légalité tel que prévu par l'APV FLEGT en collaboration avec le MINFOF ;

- Réaliser les inventaires d'exploitation conformément aux exigences du FLEGT dans trois forêts communales pilotes. Ces inventaires serviront de pré requis à la mise en place d'un système de traçabilité et permettront d'alimenter une base donnée publique sur l'offre en bois disponible dans ces forêts communales;

- Appuyer les communes dans l'organisation de l'exploitation de leur forêt communale conformément aux grilles de légalité FLEGT, et à planifier l'exploitation selon les résultats d'inventaire d'exploitation et des données socio-économiques;

- Valoriser et diffuser les résultats du projet au travers des membres de l'ACFCAM, auprès du comité de suivi de l'APV-FLEGT et à travers le site internet du projet.

II. Description par objectif et activité

	Méthodologie	**Partie responsable et partenaires**	**Cible et localisation de l'activité**	**Produits et échéances**
<u>Objectif 1</u> : S'arrimer aux premières formations du projet "Mise en place d'un système de traçabilité du bois au Cameroun" pour avoir les orientations générales du système de traçabilité qui sera mis en place au niveau national				
<u>Activité 1</u> : **Séance de travail avec l'équipe du projet "Mise en place d'un système de traçabilité du bois au Cameroun" pour les besoins de planification des formations**	-Organisation des séances de travail et de planification des formations	-MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof) -CTFC -ACFCAM -Communes -GTZ -FFEM -Programme d'appui ACP-FLEGT	-MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof) -CTFC -ACFCAM	**-Rapport de réunions** **-Tdr formations planifiées**
<u>Activité2</u> : **Formations des cibles (Chef de cellule de la Foresterie communale, exploitants forestiers partenaires, organisation de la**	-organisation des séances de formation	-MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof) -CTFC -ACFCAM -Communes	**-Chef de cellule de la Foresterie communale, -exploitants forestiers partenaires, -organisation de la société civile**	**-Rapport de formations des cibles pour la compréhension du système de vérification de la légalité tel que prévu par l'APV FLEGT,**

société civile) pour la compréhension du système de vérification de la légalité tel que prévu par l'APV FLEGT, en collaboration avec le MINFOF		-GTZ -FFEM -Programme d'appui ACP-FLEGT	**-personnel CTFC du projet**	
<u>Objectif 2</u> : Tester la faisabilité du système de traçabilité retenus dans trois forêts communales				
<u>Activité1</u> : **Elaboration des TDR et validation en interne pour l'inventaire d'exploitation des trois forêts communales**	-conception et élaboration des TDR	-CTFC -Programme d'appui ACP-FLEGT	-CTFC -Programme d'appui ACP-FLEGT	**-TDR d'inventaires d'exploitation des trois forêts communale pilotes**
<u>Activité2</u> : **Acquérir le matériel nécessaire à l'inventaire d'exploitation et adapter un système de bases données en synergie avec le projet "Mise en place d'un système de traçabilité du bois au Cameroun" pour la gestion/traçabilité interne des bois des forêts communales**	-sélection fournisseurs -achats matériels	-CTFC -Programme d'appui ACP-FLEGT	-CTFC -Programme d'appui ACP-FLEGT	**-Factures d'achats et les matériels disponibles**
<u>Activité3</u> : **Réalisation des**	-formation des cibles à	-CTFC	-Communes pilotes	- **Un rapport des formations organisées sur le thème des**

inventaires d'exploitation	l'inventaire d'exploitation, -Exécution des travaux d'inventaire d'exploitation (layonnage, comptage, dénombrement, cartographie, etc)	-Programme d'appui ACP-FLEGT -Communes pilotes	(Dimako, Gari/Gombo, Moloundou) -CTFC	**inventaires d'exploitation et destinées aux sections chargées de la foresterie communale, aux prestataires des communes et des exploitants partenaires** -**rapport d'inventaire d'exploitation**
Activité4 : **Traitement des données, rapport et enrichissement de la base de données publique sur l'offre en bois disponible dans ces forêts communales**	Réalisation des opérations de traitement des données en utilisant les logiciels appropriés et approvisionnement de la base de données publique sur l'offre en bois disponible dans ces forêts communales	-CTFC -Programme d'appui ACP-FLEGT -Communes pilotes (Dimako, Gari/Gombo, Moloundou)	-Communes pilotes (Dimako, Gari/Gombo, Moloundou) -CTFC	**-Une base de données fonctionnelle permettant la traçabilité interne des bois issus des forêts communales**
Activité5 : **Élaborer un guide de mise en exploitation répondant aux exigences du FLEGT pour les communes**	-élaboration des tdr du Guide -rédaction du guide	-CTFC -Programme d'appui ACP-FLEGT -MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof)	-Communes pilotes (Dimako, Gari/Gombo, Moloundou) -CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof)	**- guide de mise en exploitation répondant aux exigences du FLEGT pour les communes**

<u>Objectif 3:</u> Appuyer les Trois Forêts Communales pilotes à planifier l'exploitation conformément au Plan d'aménagement qui prend en compte les exigences FLEGT				
<u>Activité1</u> : Réalisation des Plan de Gestion Quinquennaux des trois Forêts Communales pilotes	-exécution des différentes étapes concourant à l'élaboration des plans de gestion quinquennaux	-Communes pilotes (Dimako, Gari/Gombo, Moloundou) -CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof)	-Communes pilotes (Dimako, Gari/Gombo, Moloundou) -CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof)	-Les plans de gestion quinquennaux des trois communes pilotes
<u>Activité2</u> : Former le chargé de la cartographie / gestion des données des Chefs de Cellule de la Foresterie Communale (CFC) des trois Forêts Communales pilotes aux SIG en tenant compte des innovations introduites par le nouveau système de traçabilité	-Organisation des ateliers de formation	CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof) GTZ -FFEM	- Communes pilotes (Dimako, Gari/Gombo, Moloundou) -CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof)	- Un rapport des formations organisées sur le thème de la planification de l'exploitation et destinées aux chargé de la cartographie / gestion des données et des aménagistes du CTFC/ACFCAM -**Deux guides de formation à destination des personnels des sections chargées de la foresterie communale, des prestataires et/ou des exploitants partenaires sur respectivement l'utilisation du PDA, du GPS et du SIG et la mise en exploitation adapté au contexte de la foresterie communale**
<u>Activité3</u> : Produire les directives d'exploitation et les cartes d'exploitation des assiettes annuelles de coupe des trois	- Elaboration des directives d'exploitation et des cartes	-CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité	-CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité	- **les directives d'exploitation et les cartes d'exploitation des assiettes annuelles de coupe des trois forêts communales pilotes**

forêts communales pilotes à destination des communes et/ou des exploitants partenaires		(Minfof)	(Minfof) -Communes pilotes (Dimako, Gari/Gombo, Moloundou)	
<u>Activité4</u> : Former les Cellules de Foresterie Communale à l'utilisation de nouveaux outils de suivi d'exploitation (cartes, document de chantier, document de transport) en tenant compte des innovations introduites par le nouveau système de traçabilité.	-Organisation des ateliers de formation	-CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof) -GTZ -FFEM	-CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof) -Communes pilotes (Dimako, Gari/Gombo, Moloundou)	- Un rapport des formations organisées sur le thème de la planification de l'exploitation et destinées aux chargé de la cartographie / gestion des données et des aménagistes du CTFC/ACFCAM ;
<u>Objectif 4</u> : Valoriser et diffuser les résultats et pérenniser les acquis du projet au travers des membres de l'ACFCAM				
<u>Activité1</u> : Formation du personnel communal et du CTFC/ACFCAM à la maintenance des outils et du système en vue d'assurer la continuité	-Organisation des ateliers de formation	CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof) -GTZ -FFEM	-CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof) -Communes pilotes (Dimako, Gari/Gombo, Moloundou)	- **rapport de Formation du personnel communal et du CTFC/ACFCAM à la maintenance des outils et du système en vue d'assurer la continuité**

<u>Activité2</u> : Le CTFC/ACFCAM avec les responsables communaux chargés de la foresterie des 3 communes pilotes, présenteront en fin de projet les résultats stratégiques obtenus aux autres communes membres de l'ACFCAM et mettra en évidence l'intérêt commercial de ce système	-élaboration d'un recueil des directives d'exploitation et des cartes d'exploitation pour les 3 assiettes annuelles de coupe des forêts communales pilotes	-CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof	Communes pilotes (Dimako, Gari/Gombo, Moloundou) -CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof)	- Un recueil des directives d'exploitation et des cartes d'exploitation pour les 3 assiettes annuelles de coupe des forêts communales pilotes
<u>Activité3</u> : Diffuser les outils et rapports d'activités du projet (guide de mise en exploitation, guide d'utilisation des outils d'inventaires, outils de suivi de l'exploitation, etc.) auprès des autres Cellules de Foresterie Communale et du public à travers le Site Web	Élaboration des outils et rapport du projet	-CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof	-Communes pilotes (Dimako, Gari/Gombo, Moloundou) -CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof)	- Un rapport d'atelier final du projet présentant les résultats à l'ensemble des acteurs
<u>Activité4</u> : Evaluation sur le terrain des activités du projet avec l'équipe	-réalisation des missions de suivi et évaluation des activités du	-CTFC -ACFCAM -MINFOF	-Communes pilotes (Dimako, Gari/Gombo,	-**Divers rapports d'évaluation des activités du projet**

MINFOF et du "Mise en place d'un système de traçabilité du bois au Cameroun	projet	-Projet Traçabilité (Minfof	Moloundou) -CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof)	
<u>Activité5</u> : Restituer les résultats stratégiques du projet au Comité national de suivi de l'APV FLEGT qui suivra également la mise en œuvre du projet.	-Organisation d'une séance de restitution des résultats stratégiques au Comité national de suivi de l'APV FLEGT	-CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof)	-Programme d'appui ACP-FLEGT -Communes pilotes (Dimako, Gari/Gombo, Moloundou) -CTFC -ACFCAM -MINFOF -Projet Traçabilité (Minfof)	**-rapport de diverses communications (Conférences, COMIFAC, CTFC news, rapports produits lors des réunions et contribution techniques au comité national de suivi de l'APV FLEGT, rapport APV FLEGT** **- Un rapport final du projet**

III. Le concept et fonctionnalité de la Base de Données (BD) des inventaires d'exploitation des forêts communales

III.1. Le concept et fonctionnalité de la Base de Données (BD)

L'objectif principal de la base de données qui sera mise en place est de suivre individuellement chaque arbre des forêts communales, depuis l'inventaire sur pied jusqu'au parc chantier, selon les exigences de traçabilité du FLEGT.

La base de données devra permettre aussi de faire des Etats sur les processus d'inventaire et d'exploitation des différentes forêts communales.

Exemple 1 : Volume de sapelli disponible en 2011 dans la forêt communale de Moloundou

Exemple 2 : Nombre d'ayous de diamètre > 100 dans le bloc 1 ou la parcelle n° 2 de l'AAC 1-2

Ces Etats seront ensuite communiqués au MINFOF dans le cadre du système de traçabilité ou publiés sur le site internet du CTFC afin de présenter l'offre de bois disponibles dans les forêts communales du Cameroun aux potentiels acheteurs.

III.2. Le fonctionnement de la Base de Données (BD)

- **collecte des données sur le terrain**
  - Organisation de la collecte des données
    - production des fiches à utiliser par les CFC : inventaire, abattage, marquage, débusquage, débardage, roulage,
    - formation des acteurs de terrain (CFC) et suivi par les agents du CTFC
  - Centralisation des données collectée dans les locaux du CTFC (acheminement dans les délais les plus brefs des différentes fiches)

- **la saisie sur ordinateur des données de terrain dans les locaux du CTFC**
  - Données statiques : essences, FC, AAC, Bloc, Parcelle ou unité de comptage.
  - Données dynamiques :
    - Pour chaque arbre inventorié :
      - Fiche d'indentification (Nom commercial, Nom scientifique, Nom vernaculaire, Famille, Sigle de l'essence, Code d'identification de l'essence, Code d'aménagement de l'essence, DME/AME/ADM, Répartition géographique/zone écologique, Valeur FOB, Classification en fonction du marché (essence principale ; secondaire ; de promotion), numéro d'étiquette, Qualité, Géo Référencement)
      - Fiche d'exploitation : abattage, marquage, débusquage, débardage, roulage.

- **la consolidation et le contrôle**
    - Toutes les saisies produisent des sommes en volumes, surface, nombre d'arbre et de billes qui permettent en un clin d'œil de vérifier la justesse des données saisies.
    - Elles peuvent par la suite, faire l'objet d'une correction par l'agent autorisé du CTFC.
    - Pour les tables sensibles, une procédure de vérification des cohérences au niveau des données sera mise en place.

- **l'édition des différents états**
    - Le principal état à produire, c'est un état de la vie d'un arbre, il permet d'avoir en un coup d'œil l'ensemble des opérations subies par l'arbre et la chaine des intervenants date par date depuis l'inventaire de l'arbre jusqu'au parc chantier.
    - Ensuite viennent des états de base qui permettent de sortir sous forme de listing, les données primordiales saisies dans l'application
        - Liste de forêts communales en exploitation
        - Liste des essences disponibles par forêt
        - Liste des AAC par FC
        - Carte de la répartition des essences par AAC
        - Etc
    - Enfin viennent les états de l'exploitation :
        - Volume disponible par AAC par année et par essence (publiable sur le site pour la prévente)
        - Volume grume exporté ou sciée localement par AAC et par Essence par exemple
        - Sera également possibles, l'extraction des données géo référencées qu'on introduira dans un logiciel de cartographie pour avoir des Etats :
            - Carte de répartition des essences
            - Cartes de répartition des AAC
            - Etc….
    - De manière accessoire le logiciel permettra aussi de sortir des états croisées : par exemple
        - Listing des arbres de moins de X volume ou diamètre dans les AAC x, y et z
        - Listing des produits secondaires par AAC
        - Volume globale d'une essence particulière par AAC ou pour l'ensemble des AAC
        - Etc….

- **Diffusion des informations (site internet et système de traçabilité du MINFOF)**

  L'ensemble de ce processus d'informatisation a pour objectif de simplifier la traçabilité et la commercialisation des bois issus des forêts communales. De ce fait, ces informations feront l'objet d'un triple usage :

  - Interne au CTFC, outils de travail pour le suivi et l'évaluation
  - MINFOF pour le système de traçabilité
  - Site web, pour une diffusion large publique des informations commerciales et d'ordre générales sur l'exploitation des forêts communales au Cameroun

- **Technologie**

Dans cette première version, le logiciel est une application ACCESS, de type client-server conçu pour être installé sur un ou plusieurs postes de travail. Cependant il dispose d'une option d'exportation vers les logiciels tiers comme Excel et/ou ArcView pour produire des cartes géographiques, des graphiques etc…

Il exporte aussi les données dans un format compatible pour l'exploitation sur le site web.

Il dispose aussi d'un mécanisme interne de sauvegarde en réseau locale qui se déclenche à l'heure prévu et copie toutes les données sur un autre ordinateur.

- **Evolution**

Déjà client server, dans sa prochaine version le logiciel sera accessible via internet. Ce qui permettra de faire la saisie en temps réel via les CFC au niveau des communes.

La saisie se fera après identification du CFC par login et mot de passe. Une fois connecté, il pourra saisir les données sur l'inventaire et l'exploitation, qui seront alors accessibles en temps réel depuis le siège du CTFC ou les partenaires autorisés.

Ces données pourront être contrôlées au siège du CTFC. Installé sur un serveur central le logiciel produira et enverra automatiquement les états destinées au site web et ceux destinées au système de traçabilité du MINFOF.

- **Schématisation**

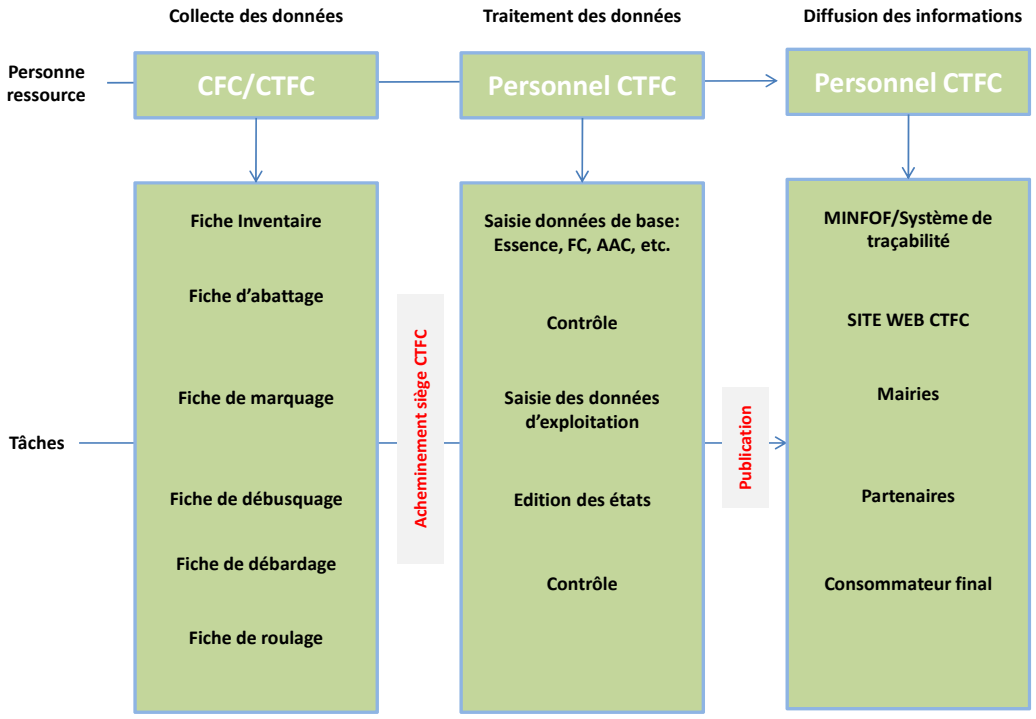

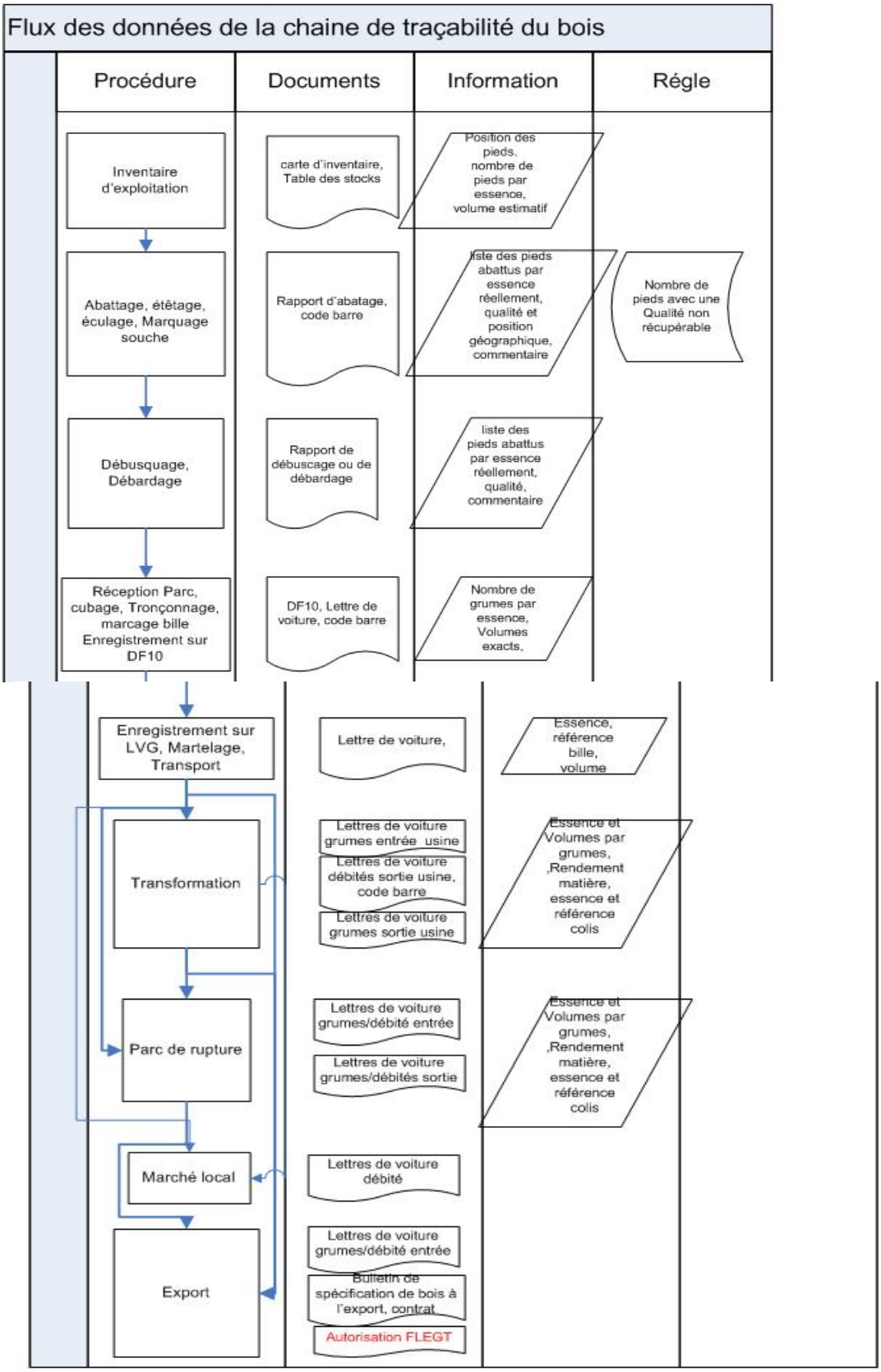

<u>Source</u> : Projet de traçabilité du bois MINFOF

IV. Contribution des produits du projet participent à l'atteinte des objectifs généraux du plan d'action FLEGT

1. Renforcement des capacités /formation

Le projet vise à renforcer les capacités des communes en exploitation aux processus d'obtention d'un certificat de légalité FLEGT et les autorisations FLEGT. Il sera question de tester le système après de trois communes et de partager les résultats et expériences au niveau des communes en exploitation à travers des formations destinées aux CFC, prestataires des opérateurs économique. En plus de la formation en inventaire d'exploitation une formation sera organisée sur la planification de l'exploitation ou traçabilité à l'attention du personnel du CTFC/ACFCAM et aux CFC, aux CFC, Communes et comités paysans forêts.

2. Transparence et observation indépendante

La mise en œuvre des activités du projet se déroulera de façon transparente une diffusion des outils et rapports d'activités du projet (guide de mise en exploitation, guide d'utilisation des outils d'inventaires, outils de suivi de l'exploitation, etc.) auprès des autres Cellules de Foresterie Communale et du public à travers le Site Web du CTFC (WWW.foretcommunale-cameroun.org). Les audits de l'observatoire indépendant des forêts au Cameroun et des auditeurs indépendants et contrôles sont autorisés par les législations en vigueur.

En diffusant les résultats du projet : cartes et inventaires d'exploitation, recueils des directives d'exploitation, par différents canaux de communication (site web et CTFC info, dépliants, articles, journaux privés, ateliers et séminaires). A cela va s'ajouter l'utilisation des nouvelles technologies qui concerne les systèmes d'information géographie qui vont permettre une surveillance des sites d'exploitation. Avec la publication des statistiques de production, les populations riveraines à travers les comités paysans forêt vont facilement contrôler et surveiller la ressource de façon à mettre fin à l'exploitation illégales et veuillez à la répartition des revenus issus de l'exploitation des forêts communales.

3. Accord de partenariat volontaire

La mise en œuvre de se projet va se faire en étroite collaboration avec le projet Traçabilité du MINFOF qui est chargé de développer le système de vérification de la légalité pour le suivi des opérations forestières conformément à la législation. L'AFCFAM fait parie du comité technique de négociation de l'APV/FLEGT, elle se doit de tester les grilles de légalités (grille2. exploitation en régie d'une forêt communale, grille 7 : permis spéciaux, grille 8 : unité de transformation et à créer une grille des PFNL) applicables aux forêts communales et faire des propositions d'amendements au projet traçabilité. Les résultats de ce projet vont permettre d'améliorer l'application des différents textes de lois qui régissent l'exploitation forestières. Pour cela, il faut revoir la loi forestière de 1994, afin qu'elle soit adaptée au contexte actuel et prenne en compte

la traçabilité des produits. L'ACFCAM va se charger d'animer la plateforme des communes dans le but de soutenir les actions prioritaires définies par le comité conjoint de mise en œuvre et recueillir les préoccupations identifiés, dans la mise en œuvre de l'APV aux structures consultatives mise en places : le conseil national de suivi (CNS) et le comité conjoint de suivi (CCS) qui pourront faire des propositions pour au conseil de suivi.

4. Initiatives des communautés en lien avec le processus FLEGT

La mise en œuvre du projet va se faire en associant les populations riveraines à travers les comités paysan forêt (CPF), l'implication des ONG locales et le respect des textes en vigueur. Ainsi l'application du nouvel arrêté 520 sur la répartition des revenus issus de l'exploitation des forêts communales va permettre de mettre 30% des bénéfices de l'exploitation pour la réalisation des œuvres sociales. Les CPF et autres associations villageoises pourront être organisées en PME/PMI de façon à vendre leur service pour des travaux suivant : défrichage de la route, création des pépinières, ouvertures des limites, etc.

5. Système de vérification de la légalité (SVT)

La publication des résultats des inventaires d'exploitation, et les cartes vont permettre de contrôler la traçabilité des grumes. Il n'y aura plus de fausse déclaration sur la provenance des ressources puisque les réconciliations au niveau de la chaine d'approvisionnement vont permettre à toutes les parties prenantes d'avoir la bonne information. De plus des outils seront développer (recueil des directives, rapport d'atelier final présentant les résultats de l'ensemble des acteurs) pour la sauvegarde des données à tous les niveaux de la chaine de production depuis la forêt jusqu'aux différents points de délivrance des certificats de légalité FLEGT sur le marché national et sous régional et des autorisations FLEGT pour l'exportation vers l'Union Européenne .

6. Cadre légal et réglementaire

Ce projet qui sera réalisé conjointement avec le projet système de traçabilité du MINFOF va permettre à l'Administration forestière Camerounaise de créer une base de données fonctionnelle permettant la traçabilité interne des bois issus des forêts communale, le recueil va permettre de revoir certains aspects de la législation ou des grilles de légalités qui doivent être améliorée spécifiquement par rapport aux forêts communales. Les résultats du projet seront communiqués au niveau national, international et à travers différents supports : conférences, COMIFAC, site web et CTFC info, etc.

7. Initiatives privées

Certaines forêts Communales sites pilotes du projet sont exploitées en partenariat avec des opérateurs économique privés du secteur forestier. Ce projet va soutenir les opérateurs économiques dans la publication des statistiques de production, la disponibilité des ressources, la publication des prix de vente standard de certains produits, en fonction des zones de production.

8. Questions relatives aux marchés domestiques et régionaux

Pour les Communes sites du projet désireux d'approvisionner les marchés domestiques et régionaux en bois, cet approvisionnement se fera avec des bois ayant des certificats de légalité FLEGT

La publication des rapports d'inventaire d'exploitation sur différentes formes (version papier, site web du CTFC, CTFC info et autres journaux officiels va rendre public (mettre sur le marché) des informations relatives au potentiel de production des différentes forêts communales en exploitation. En plus des essences courante, le potentiel des essences promotionnelles seront disponibles et la présence des clusters bois aux niveaux des régions va permettre de transformer les essences secondaires proches des zones d'exploitation afin que les produits soient disponibles aux multiplient consommateurs à moindre coût.

9. Assistance en matière de communication, de sensibilisation et d'information

La mise en œuvre de ce projet va permettre aux parties prenantes : communes, comités paysan forêt, prestataires et opérateurs économiques de s'approprier du processus FLEGT appliqué à la foresterie communale. Les différents cadres de collaboration que le projet va créer avec les différents intervenants de contribuer avec le MINFOF à la mise en œuvre du système de la traçabilité pour les forêts communales. A la fin du projet, toutes les parties prenantes seront mieux informées de l'ensemble du processus FLEGT appliqué en foresterie communale.

V. Equipe du projet

Le personnel employé par le projet est constitué de :

- Le Personnel de contact au sein de l'ACFCAM
- Le personnel CTFC intervenant dans le projet
- Le personnel recruté uniquement par le projet

V.1. Le Personnel de contact au sein de l'ACFCAM

Il s'agit des personnes pouvant assurer la représentation de l'ACFCAM dans la mise en œuvre du projet auprès du programme d'appui ACP /FLEGT de la FAO.
Il s'agit de :

- Le Président de l'ACFCAM

- Le Directeur du CTFC

- Le Directeur Technique du CTFC

V.2. Le personnel CTFC intervenant dans le projet

V.2. 1. Procédures de recrutement, de sélection et d'approbation

Chaque ressource humaine au sein du CTFC est recrutée sur la base d'un contrat à durée déterminée d'une période durée de 2 ans renouvelable en autant de fois.

Pour tout besoin en personnel

1. La procédure de recrutement : un appel à proposition doit être publié dans le journal officiel du Cameroun (Cameroun Tribune), publié dans le site web du CTFC, affiché au babillard du secrétariat et envoyé à tous les partenaires.

2. La sélection : un premier short list de 05 meilleurs CV est fait par le comité de sélection pour interview

3. L'approbation : Une grille d'évaluation est établie en fonction du poste à pouvoir. Elle est remplie par le comité de sélection à l'issu duquel une moyenne générale est établie ; c'est elle qui détermine le meilleur candidat.
   Le comité de sélection des candidats est composé du

   - Président de l'ACFCAM
   - Directeur
   - Directeur technique
   - 1' AT DED
   - 1' AT GTZ
   - 1' AT AFD

   Tous les documents y relatifs devront être classés dans un chrono.

Les salaires sont payés par virement bancaire dans le compte respectif de chaque employé hors mi celui des chauffeurs. Le salaire étant la différence du salaire brut déduit des charges salariales. Les employés bénéficient d'une affiliation à la CNPS.

V.3. Le personnel recruté uniquement par le projet

V.3. 1. Procédures de recrutement, de sélection et d'approbation

Quatre ingénieurs forestiers ont été recrutés pour travailler uniquement sur le projet FLEGT/FAO de l'ACFCAM sur la base d'un contrat à durée du projet (01 an).

Pour le besoin en personnel du projet,

1-La procédure de recrutement : un appel à proposition a été publié dans le site web du CTFC, affiché au babillard du secrétariat et envoyé à tous les partenaires.
2- La sélection : un premier short list de 05 meilleurs CV a été fait par le comité de sélection pour interview
3-L'approbation : Une grille d'évaluation est établie en fonction du poste à pouvoir. Elle est remplie par le comité de sélection à l'issu duquel une moyenne générale est établie ; c'est elle qui détermine le meilleur candidat.

Le comité de sélection des candidats était composé de

- Le Directeur du CTFC
- Directeur technique du CTFC
- Le Chef de cellule de la foresterie communale au MINFOF
- Un assistant technique de la GTZ
- Un conseiller français du ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF)

Tous les documents y relatifs sont classés dans un chrono.

Les salaires seront payés par virement bancaire dans le compte respectif de chaque employé. Le salaire étant la différence du salaire brut déduit des charges salariales. Les employés bénéficient d'une affiliation à la CNPS.

V.3.2. Liste du personnel recruté uniquement par le projet

N°	Nom et prénoms	Fonction	Lieux d'affectation
1	MBARGA MESSI Joseph Anicet H	Ingénieur Forestier principal, Chargé du projet FLEGT/FAO	CTFC/Yaoundé
2	ENGOLA AYO Oberlin Modeste	Ingénieur Forestier assistant	Commune/Dimako
3	MBIDO YADJI Joseph	Ingénieur Forestier assistant	Commune/Gari-Gombo
4	Tadjuidje K. Tchuenkam Eric	Ingénieur Forestier assistant	Commune Moloundou

V.4. Dispositif d'Intervention

Organigramme *du projet FLEGT/FAO*

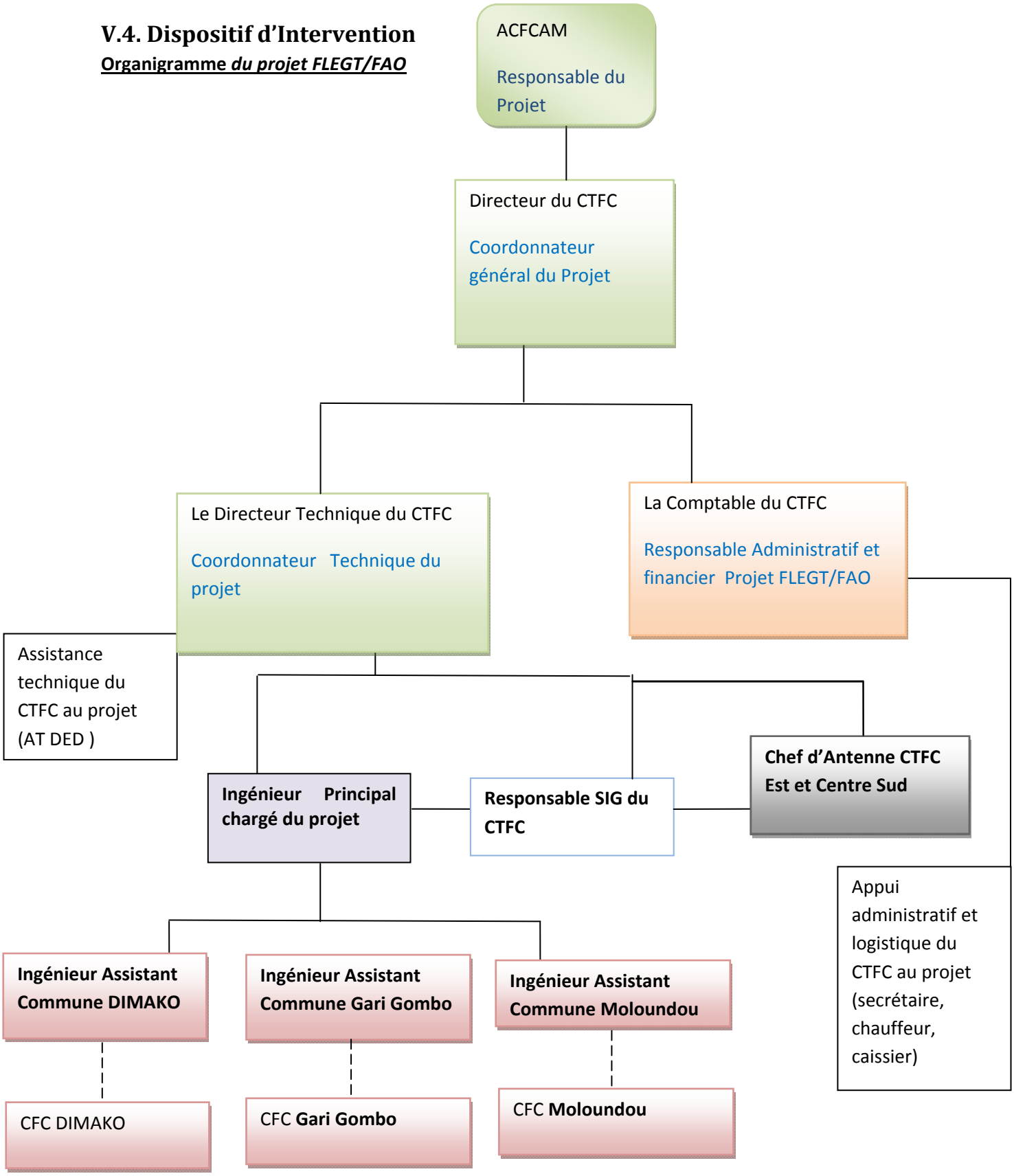

V 5. Rôles et responsabilités

1. **Le Président de l'ACFCAM**

- Il est le responsable de ce projet auprès de la FAO

2. **Le Directeur du CTFC :**

-Assure la direction du projet
-Responsable de la gestion organisationnelle et financière du projet

3. Le Directeur Technique

- Assure la coordination technique du projet
-Responsable de l'évaluation des activités

4. **L'Ingénieur principal, Chargé du projet**

-Responsable de la programmation des activités au niveau des communes et des forêts communales
-Elabore les différents rapports d'activités du projet

5. **Le responsable SIG du CTFC**

- Responsable de l'établissement d'une base de données fonctionnelle permettant la traçabilité interne des bois issus des forêts communales ;
- Elabore les différentes cartes du projet

6. Le responsable administratif et financier :(SAF)

-suive de contrat
-suivi des procédures avec les différents bailleurs de fonds
-Gestion du personnel du projet
-suivi des inventaires et des approvisionnements
-tenus des documents comptables
- Rédaction des rapports financiers

7. **Les Chefs d'Antenne CTFC Est et Centre /Sud**

-Il est chargé de la supervision des activités dans la zone en collaboration avec l'Ingénieur Principal chargé du projet

8. Les Ingénieurs Assistants

-Il est chargé de la mise en œuvre et de la supervision des activités au niveau communal
-il élabore les rapports mensuels d'activités au niveau communal
-il est chargé du suivi des activités au niveau communal

9. **Les CFC**

-La planification des activités au niveau local sous la supervision de l'ingénieur assistant
- le CFC assure le suivi permanent des activités dans la forêt communale
- Elabore les rapports d'activité hebdomadaire

VI. Les risques éventuels dans la mise en œuvre du projet et la façon dont ils seront minimisés par le projet

Objectifs	Risques	Mesures d'atténuation
<u>Objectif 1</u> : **S'arrimer aux premières formations du projet "Mise en place d'un système de traçabilité du bois au Cameroun" pour avoir les orientations générales du système de traçabilité qui sera mis en place au niveau national**	1. Besoins de formation au delà de la capacité financière du projet 2. Disponibilité limitée des ressources humaines et temporelles (1 an) 3. Faible maitrise des techniques d'exploitation 4. Manque de coordination entre les activités en cours au CTFC et l'activité de traçabilité.	1. Identifier les besoins de formation en se rapprochant des communes 2. Identifier/proposer les besoins non prévus dans le projet de traçabilité (techniques d'abattage et identification des sujets malsains) 3. Former le CTFC comme formateur des acteurs cibles (Projet traçabilité forme le CTFC qui formera les acteurs cibles : CFC, SOC et Exploitants forestiers) 4. Elaborer/Implémenter un système de suivi des résultats de la formation
<u>Objectif 2</u> : **Tester la faisabilité du système de traçabilité retenue dans trois forêts communales**	• La décentralisation de l'administration fiscale qui peut aboutir au système de déclaration et de contrôle ; • Difficulté de transmission des informations dans certaines communes (communications téléphoniques et internet) ; • L'instabilité du personnel de l'administration et des communes ; • Le manque à gagner au sein de l'administration. • Le délai de 2013 risque d'être court pour l'appropriation du système par toutes les parties prenantes	• Le respect des engagements et un bon fonctionnement des différentes administrations impliquées
<u>Objectif 3</u>: **Appuyer les Trois Forêts Communales pilotes à planifier l'exploitation**	• **Aucun**	▪ Accent sur la planification (planifier avant) ▪ Capitalisation des acquis projets (directives

conformément au Plan d'aménagement qui prend en compte les exigences FLEGT		d'exploitation)
<u>Objectif 4</u> : **Valoriser et diffuser les résultats et pérenniser les acquis du projet au travers des membres de l'ACFCAM**	• Diffusion limitée des acquis aux autres forêts communales qui ne sont pas ciblée dans le projet, pour cela, il faut avoir une base de données pour toutes les forêts communales en exploitation, • Former les autres cellules membres de l'ACFCAM plutôt pour que toutes les communes soient au même niveau. Pour cela, il faut saisir d'autres opportunités de formation : GTZ/ FGSC, etc., • Etre pragmatique dans l'approche de diffusion des résultats : produire des outils physiques qu'on peut distribuer aux gens, mettre un accent particulier pour la diffusion du projet à travers le CTFC, • Instabilité du personnel de la CFC. Pour cela, il faut que les communes contractualisent le personnel CFC avec l'appui conseil du CTFC, • Communication limitée entre CFC et exécutif communal. Pour cela il faut un appui conseil du CTFC auprès des communes,	• La programmation des activités est restée théorique, • Les beaucoup d'activités sont centrés à la fin du programme, soit les trois derniers mois de l'année, • Il faut former le personnel de l'ACFCAM à la maîtrise et non à la maintenance des outils et du système en vue d'assurer la continuité, • Ajouter la production d'un document de capitalisation des acquis du projet, • Produire un cahier de charge et contrat type et faire valider par le ministère de tutelle afin qu'il serve d'exemple aux autres communes, • Il faut produire des outils au fur et à mesure que le projet avance, • Il faut prendre en compte toutes les communes en exploitation (05). Les mêmes activités de traçabilité seront lancées dans les autres communes en exploitation. • Veuillez à ce que le CTFC ait une tranche d'antenne au poste nationale pour diffuser les résultats sur l'ensemble du pays

VI. Annexes

A. Budget (budget initial, état des dépenses, solde)

1. Budget initial

Lignes budg. FAO	**Désignation**	**PU**	**Quantités**	**Total budget atelier**
4.1 Atelier de lancement du projet à Yaoundé				
Repas et pause café				
	Restauration participants (50 personnes- pause déjeuner)	5000	01 jour	250 000
	Restauration participants (50 personnes- pause café)	2000	01jour	100 000
	S/Total			***350 000***
Frais d'hébergement+ perdiem				
	Hébergement des chefs CFC (6 chefs CFC)	25 000	06 pers x 2 nuits	300 000
	Hébergement des Maires (9 maires: Messondo, Djoum, gari Gombo, Moloundou, Lomié, Nanga Eboko, , Nguti, MINTA, Batouri)	30 000	9 pers x 2 nuits	540 000
	Prise en charge Hébergement et perdiem Représentants société civile: APIFED DJOUM, CIFAD ONG Yokadouma	30 000	2 pers	120 000
	Transport ONG Terre Vivante et CAFAD	10 000	2pers	20 000
	Transport Autre représentant (MINFOF)	10 000	2 pers	20 000
	Transport Directeur des Forêts	50 000	1 pers	50 000

	Transport représentant Université Dschang	25 000	1 pers	25 000
	Transport représentant PSRF	20 000	2 pers	40 000
	Transport Ndangang Vincent (MINFOF)	25 000	1 pers	25 000
	Transport Point Focal FC MINFOF	25 000	1 pers	25 000
	Transport répresentant programme tracabilité	10 000	1 pers	10 000
	Déplacement Antenne Est (Clémentine, Youssoufa)	7 000	2 pers *5jrs	70 000
	Hébergement Antenne Est (Clémentine, Youssoufa)	11 000	2 pers * 4 nuits	88 000
	S/Total			***1 333 000***
Matériel didactique et autres				
	Dossiers participants	1 500	60 p	90 000
	S/Total			***90 000***
total ligne 4.1 FAO				***1 773 000***
5. Gestion de l'information				
	Médias (TV Canal2, CRTV, TV STV, Magic FM, Cameroun Trib, Le Jour, Nlle Expression, Repère, L'Action, Le messager etc.)	Forfait	400 000	400 000
total ligne 5 FAO				***400 000***
Total Budget Atelier = Deux millions cent soixante treize mille francs CFA				**2 173 000**

2- Consommation

Lignes budg. FAO	**Désignation**	**PU**	**Quantités**	**Total budget atelier**	**depenes**	**Ecart**	**observations**	**Prévision budget FAO**	**solde ligne budgétaire FAO**
4.1 Atelier de lancement du projet à Yaoundé									
Repas et pause café									
	Restauration participants (50 personnes- pause déjeuner)	5000	01 jour	250 000	250 000	0			
	Restauration participants (50 personnes- pause café)	2000	01jour	100 000	59 725	40 275			
	S/Total			***350 000***	***309 725***	***40 275***		560 000	250 275
Frais d'hébergement+ perdiem									
	Hébergement des chefs CFC (6 chefs CFC)	25 000	06 pers x 2 nuits	300 000	300 000	0			
	Hébergement des Maires (9 maires: Messondo, Djoum, gari Gombo, Moloundou, Lomié, Nanga Eboko, , Nguti, MINTA, Batouri)	30 000	9 pers x 2 nuits	540 000	360 000	180 000	6 maires presents sur 9		
	Prise en charge Hébergemnt et perdiem Représentants société civile: APIFED DJOUM, CIFAD ONG Yokadouma	30 000	2 pers	120 000	120 000	0			
	Transport ONG Terre Vivante et CAFAD	10 000	2pers	20 000	20 000	0			
	Transport Autre représentant (MINFOF)	10 000	2 pers	20 000	20 000	0			
	Transport Directeur des Forêts	50 000	1 pers	50 000	50 000	0			
	Transport représentant Université Dschang	25 000	1 pers	25 000	25 000	0			
	Transport représentant PSRF	20 000	2 pers	40 000	40 000	0			
	Transport Ndangang Vincent (MINFOF)	25 000	1 pers	25 000	25 000	0			
	Transport Point Focal FC MINFOF	25 000	1 pers	25 000	25 000	0			
	Transport répresentant programme tracabilité	10 000	1 pers	10 000	10 000	0			
	Déplacement Antenne Est (Clémentine, Youssoufa)	7 000	2 pers *5jrs	70 000	88 000	-18 000	rajout des frais de transport		
	Hébergement Antenne Est (Clémentine, Youssoufa)	11 000	2 pers * 4 nuits	88 000	88 000	0			
	S/Total			***1 333 000***	***1 171 000***	***162 000***		1 220 000	49 000
Matériel didactique et autres									
	Dossiers participants	1 500	60 p	90 000	75 000	15 000			
	S/Total			***90 000***	***75 000***	***15 000***		***200 000***	125 000
total ligne 4.1 FAO				***1 773 000***	***1 555 725***	***217 275***		***1 980 000***	424 275
5. Gestion de l'information									
	Médias (TV Canal2, CRTV, TV STV, Magic FM, Cameroun Trib, Le Jour, Nlle Expression, Repère, L'Action, Le messager etc.)	Forfait	400 000	400 000	130 000	270 000			
total ligne 5 FAO				***400 000***	***130 000***	***270 000***		1 500 000	1 370 000
Total Budget Atelier = Deux millions cent soixante treize mille francs CFA				**2 173 000**	**1 685 725**	**487 275**			

B. Compte-rendu et liste des participants de la réunion de lancement

Compte rendu réunion de démarrage

DU PROJET FAO/FLEGT

« ADAPTATION TECHNIQUE DE L'EXPLOITATION DES FORETS COMMUNALES AU REGARDS DU FLEGT / OPPORTUNITE POUR LES FORETS COMMUNALES »

18 novembre 2010 – CTFC – Yaoundé

I. Introduction

I.1. Contexte de la réunion

Afin de contribuer à la gestion durable des forêts et d'augmenter l'impact de celle-ci sur la réduction de la pauvreté, le Cameroun et l'Union Européenne ont conclu en mai 2010 un Accord de Partenariat Volontaire (APV) sur l'Application des règlementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT). Cet accord vise à améliorer la gouvernance forestière et de s'assurer que le bois importé dans l'UE remplit toutes les exigences réglementaires du Cameroun.

Dans ce contexte, un projet financé par l'Union Européenne est actuellement en charge de la mise en place d'un système de traçabilité du bois (projet "Mise en place d'un système de traçabilité du bois au Cameroun", sous la responsabilité du bureau SGS). Ce système sera testé dans un site pilote sans doute dans la région Est du Cameroun et couvrira les différents titres forestiers, dont les forêts communales.

Le programme d'appui ACP-FLEGT bénéficie d'un financement de l'Union européenne (UE) mais il est mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

En début 2010, le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) avec l'assistance technique de l'ACFCAM et du programme ''Pro-PSFE'' de la Coopération Allemande (GTZ) a effectué une mission d'évaluation de la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts communales et a identifié de manière générale :

- Une mise en œuvre incomplète des prescriptions des plans d'aménagement ;
- Une faible maîtrise des inventaires d'exploitation, de la planification et du suivi de l'exploitation ;
- Le manque de moyens et d'assistance technique des communes lors des inventaires, de la préparation et de l'exploitation.

De plus de manière générale les communes sont peu au fait de la légalité de la gestion des forêts communales et des enjeux du FLEGT au Cameroun. Les communes ne maîtrisent pas parfaitement le potentiel de leur forêt et subissent par la même un certain manque à gagner.

L'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM) a bénéficié de L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) d'une contribution financière d'un montant de USD 115,000 (cent quinze mille USD) pour travailler sur les adaptations techniques de l'exploitation des forêts communales au regard du FLEGT.

Les activités pour lesquelles sera utilisée la contribution financière fournie sont les suivantes :

ii) Former toutes les parties prenantes à la compréhension du système de vérification de la légalité tel que prévu par l'APV FLEGT en collaboration avec le MINFOF ;

iii) Réaliser les inventaires d'exploitation conformément aux exigences du FLEGT dans trois forêts communales pilotes. Ces inventaires serviront de pré requis à la mise en

place d'un système de traçabilité et permettront d'alimenter une base donnée publique sur l'offre en bois disponible dans ces forêts communales;

iv) Appuyer les communes dans l'organisation de l'exploitation de leur forêt communale conformément aux grilles de légalité FLEGT, et à planifier l'exploitation selon les résultats d'inventaire d'exploitation et des données socio-économiques;

v) Valoriser et diffuser les résultats du projet au travers des membres de l'ACFCAM, auprès du comité de suivi de l'APV-FLEGT et à travers le site internet du projet.

vi)

I.2. Besoin

Il est demandé à chaque projet financé par le programme d'appui ACP-FLEGT de produire un rapport de démarrage détaillé dans le mois suivant la signature du Protocole d'accord. Le second paiement ne pouvant être ordonné qu'une fois le rapport de démarrage validé par la FAO.

Il s'agit d'un document essentiel devant permettre à l'Unité de Gestion du Programme ACP-FLEGT de pouvoir apprécier des avancements du projet au cours de sa mise en œuvre.

La personne de contact au sein de l'organisation partenaire est responsable de la formulation de ce rapport de démarrage qu'il rédigera, au travers d'un forum d'échange multi acteurs. Il est donc fortement recommandé à l'organisation partenaire d'organiser, dès le démarrage du projet, une réunion pour présenter les objectifs du projet et récolter les réactions des autres parties prenantes.

I.3 Objectifs de la réunion

- Présenter les objectifs du projet,
- récolter les réactions des autres parties prenantes au travers d'un forum d'échange multi acteurs,
- Identifier les risques éventuels dans la mise en œuvre du projet et la façon dont ils seront minimisés par le projet.

II. Cérémonie officielle d'ouverture

II.1 - Allocution de bienvenue par le représentant du Président de l'ACFCAM

II.2- Mot du Directeur des Forêts au Ministre des Forêts et de la Faune (MINFOF)

II.3- Mot du Directeur du CTFC (Mr Bodelaire KEMAJOU)

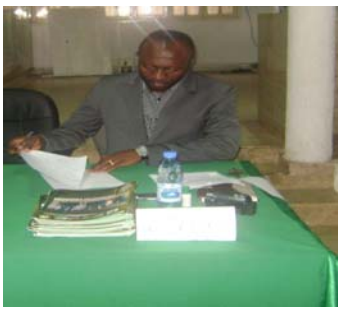

III. Les Présentations

III.1. Le Système de traçabilité des forêts communales par le chef de projet (Mr Alain Daumerie)

III.2- Présentation du projet FLEGT/FAO de l'ACFCam par le Directeur Technique du CTFC (Mr Louis Bernard CHETEU)

III.3 -Présentation du Concept et fonctionnalité du système de gestion des bases de données d'inventaires d'exploitation des forêts communales par le Responsable SIG du CTFC (Mr Appolinaire NANKAM)

IV .Les travaux de groupes

Guy-Merlin NGUENANG, modérateur de l'atelier

Introduction : Après les exposés, le modérateur a regroupé les participants en quatre groupes de travail, dont le but était de : d'observer les implications avec le projet traçabilité ; voir le système de traçabilité à mettre en place dans les forêts communales pilotes ; planifier l'exploitation dans les forêts communales à mettre en place ; et la diffusion des résultats.

Enfin, les résultats des différents groupes ont été restitués en plénière, suivi par des discussions et échanges qui ont conduit à des propositions sur le mise en œuvre du projet pour achever les travaux

GROUPE IV

Thème de travail : valoriser, diffuser les résultats et pérenniser les acquis du projet au travers les membres de l'ACFCAM

GROUPE 1:

Thème de travail : S'arrimer aux premières formations du projet

Photo : groupe 1

GROUPE II :

Thème de travail : Système de traçabilité retenu dans les forêts communales

Photo : groupe II

Groupe III

Thème de travail : Appuyer les forêts communales à planifier l'exploitation conformément au plan d'aménagement qui prend en compte les exigences FLEGT

Photo : groupe III

LISTE DE PRESENCE

Journée du 18 novembre 2010.....

....Journée du ... 18 novembre 2010

CENTRE TECHNIQUE DE LA FORET COMMUNALE
BP.15107 YAOUNDE - tel : 22 20 35 12

Feuille de Présence

ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET FLEGT

N°	Nom et Prénom	Organisme/Commune	Fonction	Téléphone	Email	Signature
01	BA'ANE MARIE	APIFED	Directrice	77510711 96239692	apifed@yahoo.fr	
02	MBIAME EKOTAKS Maxime	Commune DJOUM	CFC	94723074 78140199	–	
03	ZELOUAT RICHEL	CIFAI	Coordonnateur	96-44-26-48	Richelzelouat@yahoo.fr	
04	NDANGANG Vincent	MINFOF	Chef SEGIF	75054489	Vndangang@yahoo.fr	
05	MONO SOLEFACK R. C	Université de Dschang	Enseignant	77-13-50-69	mcarofr@yahoo.fr	
06	POL MOISE	Commune Batouri	A. Maire	70375803		
07	NGBAKOBO DAVID	Commune GARI-GOMBO	Maire	97826489		
08	LEMBANWILO Marc	Commune GARI GOMBO	CFC	74513521		
09	MONGO MONGO	Commune Nemondo	CFC	94702232	mongomongo@yahoo.fr	
10	PLAN Jacques	ENCOFOR	Directeur	76047299	j.plan@encofor.fr	

CENTRE TECHNIQUE DE LA FORET COMMUNALE
BP.15107 YAOUNDE - tel : 22 20 35 12

....Journée du ... 18 novembre 2010.....

Feuille de Présence

ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET FLEGT

N°	Nom et Prénom	Organisme/Commune	Fonction	Téléphone	Email	Signature
21	FAPA CLEMENTINE	MINFOF/CTFC Est	Responsable socio-économique	77145.13.06	clementine1235@yahoo.fr	
22	Youssoufa Maly	MINFOF/CTFC Est	Aménagiste	79 619666	bendjeri@yahoo.fr	
24	TCHANTCHOUANG Jean Claude	CARFAD	Responsable de projet	75 67 64 99	carfadcameroun@yahoo.fr je_chat@yahoo.fr	
25	EBA'A NDONGO Samuel	MINFOF/DF	DF	22 23 92 31	elin.ndongo@yahoo.fr	
26	TAMYI Ayumpe George	NGuti Council	Mayor	96 15 12 95	nguticouncil@yahoo.com	
27	Mme ABOUCEN Isabelle	PSRF/MINFOF	Coordonnateur	99 01 94 23	isaacsthor2000@yahoo.fr	
28	Mme MVONDO Clémentine	PSRF	SCST	77 40 32 76	moniquecafane@yahoo.fr	
29	MBITA Léon	COMMUNE MOLOUNDOU	Chef de cellule de foresterie	36585265		
30	Kadolo Simé Joseph	Commune Hangar Eboko	A.2. Pêcherie	75186795		
35	EPOUNDO Jean Jacques	Commune de Mbama du	Maire Mbama du	99758024	jean jacques epoundo@yahoo.com	

CENTRE TECHNIQUE DE LA FORET COMMUNALE
BP.15107 YAOUNDE - tel : 22 20 35 12

....Journée du ... 18 novembre 2010.....

Feuille de Présence

ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET FLEGT

N°	Nom et Prénom	Organisme/Commune	Fonction	Téléphone	Email	Signature
26	MOM Charles Bertin	C. MINTA	1er Adjoint	74-83-62-91		
27	Elias DJOH	LOMIE	CHEF SFC	77832906	elias.djoh@yahoo.fr	
28	NDITAFON George	FCTV	Intérim PC	75141750	tenerivantes@yahoo.fr	
29	Oliver Sheyntjila	FCTV	PC ff	77170802	onjola@yahoo.com	
30	Nsangou Moctal Mohamed	~~Stagiaire~~ MINFOF	Auditeur de certificats	74 C247 23	mahamedmoctal@yahoo.fr	
31	TABI ECKEBIL Paule Pamela	~~Stagiaire~~ MINFOF	Stagiaire	96227943	camille2425038@yahoo.fr	
32	SCHINDLER, Jane	DED/STFC	AT		jane.sch@ded.de	
33	OYONO B Jeanne Mado	MINFOF/SDFC	Cadre	77 40 64 10	jeannemado@yahoo.fr	
34	NGOA Elie Olivier	CTFC	C/S	99661890	ongoa@yahoo.fr	
35	DJATSA LEKANE JEAN ROGER	AGRO-SYAC	AT	97166915	djatsa2@yahoo.fr	

CENTRE TECHNIQUE DE LA FORET COMMUNALE
BP.15107 YAOUNDE - tel : 22 20 35 12

....Journée du ... 18 novembre 2010.....

Feuille de Présence

ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET FLEGT

N°	Nom et Prénom	Organisme/Commune	Fonction	Téléphone	Email	Signature
36	SHIRLEY OBI	CTFC	STAGIAIRE	99813081	[illegible]	
37	Appolinaire NANKAM	CTFC	Resp SIG	77783367	appolinaire_nankam@yahoo.fr	
38	KEMAJOU Baudelaire	CTFC	Directeur	77757993	baudelaire_k@yahoo.fr	
39	CHETEU Louis Bernard	CTFC	Directeur Technique	77756662	lbcheteu@yahoo.fr	
40	NGOUNGOUERE AJABA	CTFC	Stagiaire	75-46-48-80	ngongouereajaba@yahoo.fr	

C. Coupures de journaux

La presse nationale était fortement présente à cette réunion de démarrage du projet FAO/FLEGT de l'ACFCAM et plusieurs coupures de presses et reportages télévisés ont étaient diffusés à la suite de l'atelier par les différentes chaînes de radios et télévisions présentes.

C.1 : Cameroun Tribune

Gestion des forêts communales

Les maires se forment à la vérification de la légalité

Une réunion de lancement du projet Fao/Flegt, pour la mise en place du système de traçabilité du bois au Cameroun s'est tenue hier à Yaoundé.

C.2 : Nouvelle Expression :

4 Actu

Gouvernance

Les communes forestières s'arriment au Flegt

Le siège du Centre technique des forêts communales (CTC) a abrité hier, à Yaoundé, la réunion de lancement du projet Fao/Flegt de l'Association des communes forestières du Cameroun.

Nouvelle

Feuille présence Journalistes

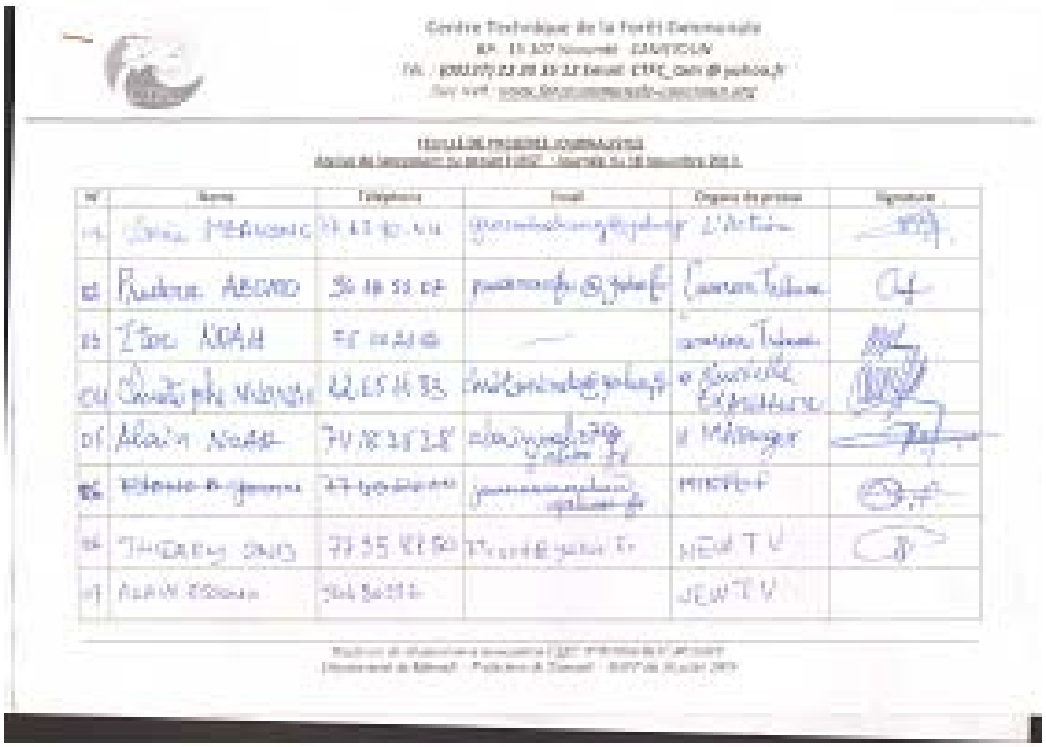

N°	Name	Telephone	Email	Organe de presse	Signature
01	[illegible]	[illegible]	[illegible]	L'Action	
02	Rudolphe ABONO	56 18 53 07	[illegible]	Cameroon Tribune	
03	[illegible] NOAH	[illegible]	—	Cameroon Tribune	
04	Christophe [illegible]	62 65 11 33	[illegible]	[illegible]	
05	Alain NOAH	74 18 38 38	[illegible]	Manager	
06	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
07	THIERRY ONO	77 55 81 80	[illegible]	NEW TV	
08	[illegible]	[illegible]		NEW TV	